

BULLETIN MUNICIPAL DE CAHUS

Mars 2015

LE MOT DU MAIRE !



Déjà un an ! Petit retour sur quelques évènements de cette première année de mandat.

Le 18 octobre, la 1^{ère} journée citoyenne a eu lieu, les bénévoles ont repeint la grille du monument aux morts et nettoyé l'église qui en avait grand besoin. Merci à tous ceux qui ont participé à cette journée. Avec une journée comme celle-là, nous pouvons nous rassembler pour passer un moment vraiment sympa tout en donnant un peu de notre temps pour la commune. Avis aux amateurs!!! Une prochaine journée est prévue au printemps !

Le 19 décembre, vous avez tous joué le jeu pour l'exercice du Plan Communal de Sauvegarde. Là encore, je vous en remercie. Ce n'était qu'un exercice qui devait nous permettre de mettre en lumière les difficultés que nous pourrions rencontrer dans une gestion de crise (inondation, neige, tempête, feu de forêt...). Les échos que nous avons pu avoir sont positifs. Bien sûr des choses sont à améliorer, les RDQ (Relais De Quartier) nous ont fait remonter des remarques, la Préfecture nous fera un debriefing, nous en tiendrons compte et si un sinistre devait se produire, nous serons en principe mieux préparés.

Nous avons fait un emprunt pour refaire 3 parties de route très abîmées. La réfection de la chaussée était prévue à l'automne, l'entreprise n'a pas pu effectuer les travaux qui devraient se faire au printemps.

En 2015, nous allons reprendre l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Si la Communauté de Communes a l'obligation de faire un PLUI (PLU Intercommunal) en 2017, nous aurons plus de chance d'être entendu lors du choix des zones constructibles. Pour survivre, nous avons besoin de nouvelles constructions, de nouveaux habitants donc de zones constructibles. Préparons nous d'ors et déjà au PLUI voire au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Je vais vous parler aussi de l'école, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) de Toulouse veut restructurer le réseau des écoles dans le Lot . Vous avez sûrement lu différents articles sur ce sujet dans les journaux. Il parle de fermer les écoles de village qui n'ont qu'une ou deux classes. Cela voudrait dire plus d'école à Cahus, ni à Laval-de-Cère ! Dans le Lot près de la moitié des écoles fermeraient ! Et pourquoi, parce que Toulouse et le Tarn-et-Garonne ont besoin d'enseignants ! Dans les villages, l'école est le dernier service public. Un village sans école est un village qui se meurt. Si Cahus n'a plus d'école, qui voudra encore venir habiter ici. Il faut se battre pour garder nos écoles de village, les enfants y sont heureux et arrivent au collège avec un excellent niveau scolaire.

Voilà, je termine en remerciant mes collègues et amis conseillers pour leur présence et leur disponibilité.

Merci à Christiane, Sylvie, Thierry et Fabien pour leur travail et leur implication.

Merci à Hélène qui sait si bien s'occuper de nos enfants,

Merci aux membres du Comité des Fêtes pour les repas et les super-moments où nous pouvons nous retrouver dans une bonne ambiance.

Cathy Albert

Le Conseil municipal a engagé une réflexion concernant l'évolution de notre réseau d'eau potable. Cette démarche fait suite aux remarques (insistantes) de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Si la qualité bactériologique de l'eau distribuée est bonne, certaines caractéristiques physico-chimiques sont jugées incorrectes au regard de normes toujours plus contraignantes. Notre eau ne contient pas assez de sels minéraux dissous (trop pure donc !); de ce fait, elle présente un taux d'acidité un peu trop élevé. Par ailleurs, nos captages ne sont pas conformes à la réglementation. Ceux d'en haut (réseau dit "du Bourg") n'ont pas fait l'objet de déclaration d'utilité publique (DUP) et ne sont pas entourés des périmètres de protection réglementaires. Si le puits d'Orgues est sur ce point mieux loti, son dispositif de désinfection (chloration) est hors-la-loi. Dans notre réflexion, nous devons également prendre compte de l'âge avancé de certains tronçons de canalisation et leur remplacement sans doute nécessaire dans les années à venir.



Pour ce qui concerne la mise aux normes des installations (périmètres de protection et DUP) et du traitement de l'eau (chloration et neutralisation de l'acidité), les "Autorités" (ARS, Conseil Général, Syded) suggèrent l'abandon des captages du haut et l'utilisation exclusive du puits d'Orgues pour alimenter l'ensemble de la Commune. Cette option est bien-sûr contraire au fait qu'il semble plus logique de faire descendre l'eau que de la faire monter ! Cependant la solution "Autorités" présente sur les plans administratif, technique et financier de nombreux avantages. Le Conseil municipal étudiera les différents choix et vous tiendra régulièrement informé.



Vendredi 6 Mars, une soixantaine de personnes étaient réunies au nouveau gymnase intercommunal pour assister à la remise de l'insigne du grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Francis Mallemouche. Marie-Hélène Faugère, son amie, lui a remis après avoir fait un discours retraçant une vie bien remplie; son enfance, ses différents emplois, son implication dans la vie politique et syndicale, dans la vie associative. Il ne faut pas oublier son dévouement pour sa commune Cahus (Maire pendant 37 ans), son attachement à la Communauté de Commune Cère et Dordogne dont il fut le Président pendant 20 ans. Mais l'essentiel restera toujours pour sa famille, sa femme Muguette, ses enfants Paule et Olivier et leur compagnon, ses 7 petits-enfants, son arrière-petit-fils et ses amis. Avec beaucoup d'émotion, Francis a remercié toutes les personnes qui ont jalonné ses parcours professionnel et personnel.

La réception s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Le Comité des Fêtes a été ravi de recevoir les Cahusiens au repas d'automne au mois d'octobre 2014. Nos cuisinières se sont démenées pour préparer le civet de chevreuil et le rôti de sanglier qui ont laissé un bon souvenir gustatif à nos convives. Un grand merci à nos amis chasseurs pour nous avoir fourni ce fameux gibier.

La pesée d'une citrouille assez exceptionnelle a été proposée au cours du repas avec un poids de 72 kg (à mettre dans le livre des records). Le Comité des Fêtes ne manquera pas d'organiser d'autres festivités au cours de cette année 2015, afin que les Cahusiens puissent se retrouver et partager des moments conviviaux. Venez tous nombreux.



Mercredi 25 Février, une douzaine de nos aînés se sont retrouvés à la cantine scolaire pour se régaler des crêpes préparées par Brigitte Caron, Annick Hermel et Monique Poeydemenge. Ces crêpes étaient accompagnées de délicieuses confitures "maison". Chacun a apprécié cet après-midi de rencontres chaleureuses émaillées de discussions animées et d'éclats de rire. Tous ont donc souhaité se retrouver ainsi de temps à autre avec tous les retraités de la commune. Rappelons qu'il est possible d'aller chercher les personnes ne pouvant pas se déplacer.



Nos jeunes reporters nous commentent le spectacle de fin d'année...

Le dimanche 14 décembre 2014, à 15h dans la salle des fêtes de CAHUS, les élèves de CE2, CM1, CM2 et les élèves de la maternelle ont présenté un spectacle.

Le spectacle a commencé par une pièce de théâtre, jouée par les élèves de l'école de CAHUS. Cette pièce intitulée "histoire d'eau...H2O" a été préparée avec l'aide de Claude Berjonval et leur maîtresse, Hélène Jauzac. Cette pièce parlait de la pollution et du gaspillage de l'eau. Ensuite l'école maternelle de Laval de cère a dansé sur trois danses: "Scions de bois", "Gugus avec son violon", "au violon" et "au soleil". Ils faisaient semblant de scier du bois, de jouer du violon, d'enfiler des gants et un bonnet. Ils ont imité le père en colère ... Et à la fin du spectacle, ils ont dansé avec les élèves de CAHUS sur la musique "Au soleil".

Après, les élèves de CAHUS sont remontés sur la scène pour interpréter quatre morceaux de flûte: "California", "Folk song", "Téquila" et "Twist". Les élèves de CE2 ont dansé le twist pendant que les élèves de CE2 ont dansé le twist pendant que les élèves de CM le jouaient. Puis, ils ont chanté: "Polyglotte", "le blues du voyageur" et "Noël aujourd'hui ou demain". Ils ont chanté avec joie et enthousiasme.



Le 7 Décembre, la Municipalité invitait les Cahusiennes et les Cahusiens de 65 ans et plus au traditionnel repas de fin d'année. Pas moins de 38 convives répondaient présents et se retrouvaient au restaurant "La Table de la Tour" à Teyssieu, autour de la dite table pour partager des instants chaleureux. Dans une ambiance animée, emplie de gaîté et de convivialité, les participants ont apprécié le succulent repas concocté par le chef et passé un très bel après-midi.

En effet, partager un repas c'est aussi l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux et, pour les élus, ce fut l'occasion de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2015 aux aînés cahusiens.

Ramassage des végétaux



Comme cela a été annoncé dans notre précédent bulletin, nous mettons en place, à titre d'essai, une tournée de ramassage des produits de tonte et autres petits végétaux. Vous devez appeler la Mairie la semaine précédant la collecte. Pour le second trimestre 2015, la collecte aura lieu chaque premier mardi de chaque mois (7 Avril, 5 Mai et 2 Juin).



ÉTAT CIVIL

Naissance : Kassandre MARINI - 9 Octobre 2014
Décès : René LATAPIE - 29 Décembre 2014
Albert ESCOLA - 9 Février 2015
Christian BOUYGUES - 21 Février 2015

Faites savoir à vos relations cahusiennes émigrées qu'elles peuvent lire le Bulletin municipal sur "www.cahus.fr"
Onglet "la commune", rubrique "Bulletin Municipal"



VIE PRATIQUE

La Mairie : 05 65 33 88 28 www.cahus.fr
Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 9h à 12h & 13h à 17h30
Jeudi de 9h à 12h
Permanence de Cathy Albert : Lundi de 10h à 12h
Horaires d'ouverture de la bibliothèque : La bibliothèque est désormais ouverte chaque premier samedi du mois de 13h30 à 14h30.

Déchetterie de Glanes : 05 65 39 77 07
Horaires : Lundi : de 14h à 18h
Du Mardi au Samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Numéros utiles

SNCF Biars : 05 65 10 31 00
EDF dépannages et infos : 0 972 675 046
Communauté de communes : 05 65 39 71 85 www.cere-dordogne.fr
Office du tourisme : 05 65 38 59 53 www.vallee-dordogne-rocamadour.com
Conseil général : 05 65 23 14 00 www.lot.fr
Préfecture du Lot : 05 65 23 10 00 www.lot.gouv.fr

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Urgences Médecins (week-ends, fêtes) : 3966
Samu : 15
Appel urgences européen : 112
Centre anti-poisons : 05 61 77 74 47

